



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2020-90054

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **7 décembre 2020**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2020-90054**.

Cette demande, déposée par l'entreprise propriétaire du terrain situé sur le lot 4 369 232, dans la zone H-24, vise à autoriser la construction d'un bâtiment principal avec une implantation dérogatoire. La grille de spécifications de la zone H-24 à l'Annexe 3 du *Règlement de zonage 601-18* prescrit que dans la zone H-24, la somme des marges de recul latérales minimale d'un bâtiment principal est de 10 mètres. L'élément dérogatoire est donc le bâtiment principal dont la somme des marges de recul latérales serait de 8,59 mètres.

**Considérant les mesures exceptionnelles prises au regard de la COVID-19, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande en téléphonant à l'Hôtel de Ville, avant le 7 décembre 2020 à midi, au 418-844-3778, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

Une plage-horaire sera attribuée à chaque personne lui permettant ainsi de s'exprimer par audioconférence lors de la séance ordinaire qui se tiendra en circuit fermé le lundi 7 décembre 2020 à 19 h 30. Les personnes qui désirent soumettre des documents en appui à leur exposé, pourront les transmettre à l'adresse [consultationsURB@shannon.ca](mailto:consultationsURB@shannon.ca).

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 21<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2020

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA